

EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE BOXES COMBAT

Pratique en compétition KO autorisé

Contre-indications absolues :

- Chirurgie intra oculaire et réfractaire
- Amblyopie acuité inférieure à 3/10 avec correction ou 6/10 ODG
- Myopie supérieure à 3,5 dioptries

1) Acuité visuelle (notée en toutes lettres et sans surcharges en dixième avec éventuelle formule de correction)

	Sans correction	Formule de correction	Avec correction
Œil droit			
Œil gauche			

2) Champ visuel.....

3) Tonus oculaire.....

4) Motilité oculaire.....

5) Vision binoculaire.....

6) Milieux transparents.....

7) Fond d'œil (examen aux 3 miroirs)

8) Gonioscopie.....

9) Anomalie d'ordre pathologique.....

Décision du spécialiste en ophtalmologie :

Je soussigné Dr.....spécialiste en ophtalmologie, certifie avoir examiné le
..... Mme / M.

Ne pas avoir constaté de signes ophtalmologiques apparents contre indiquant la pratique du kickboxing en combat.

Ne pas avoir constaté de signes ophtalmologiques apparents contre indiquant la pratique de la boxe amateur en combat.

Lieu et date :

Cachet et signature :